



Projet des petits réseaux d'alimentation en eau potable

Programme de formation itinérante destiné aux opérateurs de réseaux d'alimentation en eau

- Mè-Linh Lê

*« Le formateur itinérant transmet des
connaissances aux collectivités rurales. Son
rôle consiste à enseigner, pas à faire. »*

- International Rural Water Association

Résumé

- Les réseaux d'alimentation en eau potable des collectivités rurales, éloignées ou des Premières nations sont confrontés à de nombreux défis en ce qui a trait à l'approvisionnement en eau potable sécuritaire, dont la formation adéquate des opérateurs.
- Les programmes de formation itinérante (PFI) consistent en de la formation et en des services de mentorat offerts sur place par des professionnels de l'eau expérimentés à des débutants qui œuvrent dans des endroits ruraux ou éloignés.
- Les formateurs itinérants offrent de la formation pratique individuelle qu'ils peuvent adapter selon la scolarité, la réalité culturelle et le rythme de la personne formée.
- Les PFI se sont avérés être une méthode de formation extrêmement efficace. Ils sont désormais accessibles presque partout au Canada et le nombre d'opérateurs formés augmente chaque année. En 2008, le gouvernement du Canada a promis des sommes supplémentaires pour contribuer à l'expansion du programme.
- Les résultats attendus des PFI sont : une diminution des risques pour la santé, une réduction des coûts d'entretien, une augmentation de la durée de vie des infrastructures, la durabilité et le renforcement des capacités.

Introduction

Au Canada, l'approvisionnement en eau potable est un problème complexe et dépend de plusieurs organismes placés sous l'égide de divers ordres de gouvernement. Dans la majorité des régions urbaines, l'eau provient de réseaux d'approvisionnement municipaux, alors que dans les collectivités rurales et des Premières nations, elle est principalement fournie par de petits ou de très petits réseaux qui alimentent d'une à cinq-cents personnes ou de cinq-cents à cinq mille personnes respectivement.¹ Le nombre important de ces petits réseaux, leur isolement et leur financement rendent l'approvisionnement en eau potable très difficile. Le nombre de collectivités incapables de fournir de l'eau potable à leurs habitants varie selon les sources. D'après une estimation datant de 2007, plus de 90 % des stations de traitement d'eau dans les collectivités rurales et des Premières nations sont incapables de fournir de l'eau potable aux habitants.² Selon un autre rapport publié en mars 2007, les réseaux d'approvisionnement en eau potable de 121 collectivités des Premières nations présentent des risques élevés dont il faut s'occuper et nécessitent l'émission d'avis concernant la qualité de l'eau potable.³ Les résultats d'une évaluation nationale, qui seront publiés à la fin de 2010, permettront de dresser un portrait plus clair de l'état des réseaux d'alimentation en eau potable dans les collectivités des Premières nations.

Les plus petits réseaux ont de la difficulté à fournir de l'eau potable pour plusieurs raisons : fonds et accès aux ressources limités; infrastructure défaillante; modification des conditions de la source d'eau; augmentation de la population; taux de roulement du personnel élevé et absence de formation adéquate, soutenue et de grande qualité destinée aux opérateurs de réseaux d'approvisionnement en eau et de réseaux d'assainissement. Le programme de formation itinérante (PFI) a contribué à diminuer les problèmes associés à l'absence de formation. Le modèle de formation itinérante a tout d'abord été utilisé dans les années 1800 et au début des années 1900 par les juges, les pasteurs et les médecins afin de fournir des services aux collectivités rurales.⁴ L'idée d'un seul expert qui suit un circuit menant à divers endroits, plusieurs étant éloignés ou isolés, est devenue populaire et est encore mise en œuvre dans les programmes d'extension de services médicaux, dentaires ou bibliothécaires.⁵⁻¹³ Depuis les années 1970, les PFI sont utilisés en Amérique du Nord et du Sud pour fournir de la formation et des services de mentorat aux opérateurs de réseaux d'alimentation en eau et de réseaux d'assainissement situés à l'extérieur des grands centres. Plusieurs PFI sont en place dans chaque État américain, dans toutes les provinces et tous les territoires canadiens (excepté au Nunavut), et dans plusieurs pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

Origines des programmes de formation itinérante

États-Unis

Aux États-Unis, pendant les années 1950 et 1960, des milliers de petits réseaux d'alimentation en eau ont été créés. Ils étaient gérés par des bénévoles ou par des employés à temps partiel.⁴ Les autorités ont fini par s'apercevoir que la gestion devait être effectuée par des opérateurs formés et qui s'y connaissent afin d'assurer la sécurité de l'eau fournie. Pour répondre à ce besoin, la *National Rural Water Association (NRWA)* a réinventé et adapté le concept de la formation itinérante pour les programmes de formation relative à l'eau en 1976 grâce à un financement du département américain de l'Agriculture.^{4,14} Les PFI sont désormais offerts dans chaque État et ont couvert plus de 30 000 réseaux d'approvisionnement en eau.

International

En 1989, la NRWA basée aux États-Unis a créé l'International Rural Water Association (IRWA) et a appliqué avec succès le modèle de formation itinérante au Honduras. Depuis, les PFI, organisés par l'IRWA ou par d'autres organisations internationales et locales (p. ex., Clean Water Initiative, The Honduran Association of Water System Committees), se sont étendus au Salvador, à la Colombie, au Guatemala, au Belize, au Nicaragua, au Costa Rica, à Haïti et à la République dominicaine.^{4,14,15} Dans ces pays, le PFI et ses formateurs offrent diverses formations techniques et administratives et fournissent des conseils aux opérateurs sur des sujets comme la durabilité, la gouvernance, les maladies d'origine hydrique, les technologies de traitement et les techniques de construction.¹⁵ Les formateurs itinérants peuvent aussi agir comme médiateurs en cas de conflit interne et expliquer les exigences prévues par la loi ou les règlements.¹⁶

Canada

Le comité de formation des opérateurs de stations de traitement des eaux des Premières nations a été mis sur pied en 1993 à la suite d'initiatives gouvernementales comme le Plan vert et le Programme sur la qualité de l'eau potable.¹⁷ Le comité, qui comprend des représentants de Santé Canada, du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC), l'Assemblée des Premières nations (APN) entre autres, a été créé pour se concentrer spécifiquement sur l'amélioration de la formation des opérateurs de réseaux d'approvisionnement en eau dans les collectivités des Premières nations.

En 1994, le comité a distribué un sondage aux opérateurs et aux administrateurs techniques partout au Canada. Les problèmes indiqués par les répondants étaient les suivants : la connaissance limitée des budgets, le manque de pièces de rechange et de produits chimiques, les salaires peu élevés, la formation inadéquate, l'absence de soutien de la part de l'administration de la collectivité, la faible sensibilisation de la collectivité à l'importance du traitement de l'eau et dans certains cas, une mauvaise compréhension du rôle de l'opérateur en ce qui a trait au maintien de la santé et de la sécurité de la collectivité.^{17,18} Au sujet de la formation, les résultats du sondage ont démontré que les opérateurs souhaitent être formés sur leur lieu de travail.¹⁸ Les autres problèmes propres aux collectivités des Premières nations étaient l'incapacité à retenir les formateurs, le départ des opérateurs des collectivités pour occuper des postes plus lucratifs ailleurs et le manque de financement.¹⁹

L'examen des possibilités et des difficultés des réseaux d'eau a permis de découvrir que l'absence de formation adéquate destinée aux opérateurs était l'un des problèmes fondamentaux en ce qui a trait à l'approvisionnement en eau potable Canada. Les méthodes de formation antérieures comme les cassettes vidéo, la formation par le fabricant ou par un consultant ou encore les cours dispensés par les collèges communautaires étaient inapplicables, trop intenses, incomplètes et ne tenaient pas compte des différences culturelles.¹⁸

Après un examen des autres méthodes de formation accessibles, il a été décidé que le PFI était le programme qui répondait le mieux aux besoins des opérateurs de petits réseaux. Ce programme a démontré son efficacité à Saskatoon et en Alaska¹⁸ et comme l'a souligné Ransom en 1995, il tient compte des acquis scolaires des opérateurs, de l'éloignement des collectivités et de la culture propre aux peuples des Premières nations.²⁰ Ainsi, en 1994, Santé Canada et le MAINC en collaboration avec l'APN ont conçu un PFI destiné aux opérateurs des réseaux d'alimentation en eau des collectivités des Premières nations.*

Fonctionnement du programme de formation itinérante

Mise en œuvre

Les collectivités des Premières nations ne sont pas obligées de participer à un PFI. Elles peuvent refuser de le faire pour toutes sortes de raisons, par exemple parce qu'elles estiment posséder une formation suffisante, parce qu'elles se sentent mal à l'aise par rapport au processus, ou pour des raisons politiques.²¹ Si elles souhaitent faire partie d'un PFI, elles doivent commencer par informer les organisateurs locaux du PFI de leur désir d'y participer. Après l'évaluation de la collectivité et de ses besoins ainsi que de sa dépendance envers le financement, le lieu où elle réside est ajouté au calendrier du formateur itinérant et la formation de l'opérateur peut commencer.²¹

Formation

Bien que le PFI varie légèrement selon le lieu ou l'organisation, la structure de base et les composantes sont similaires. Essentiellement, le PFI fournit une formation concrète, pratique et dispensée sur place dans la station où l'opérateur travaille et soutient le mentorat durable des personnes formées. Les formateurs itinérants sont des professionnels expérimentés qui s'y connaissent et qui ont travaillé dans le domaine pendant une durée considérable. Les formateurs suivent un circuit qui les mène jusque dans des collectivités prédéterminées et travaillent avec l'opérateur de réseaux et la collectivité locale afin de répondre aux préoccupations concernant l'eau et de traiter des questions d'éducation. Ils tiennent compte des différences culturelles, s'adaptent au faible niveau d'instruction, transmettent des compétences importantes, répondent aux questions, fournissent de l'aide relative à l'obtention de la licence ou de la certification, posent des diagnostics de défaillance et proposent des solutions aux problèmes typiques en matière de traitement de l'eau. Les sujets généraux couverts par le PFI comprennent le traitement de l'eau et des eaux usées, les lignes directrices en matière de santé et de sécurité, la promotion de la sensibilisation de la collectivité et la vérification de la qualité de l'eau; les compétences particulières comprennent l'entretien de la pompe, le rinçage, l'ajustement et l'entretien de la courroie de passage, l'utilisation de systèmes commandés par ordinateur, le mélange de produits chimiques, la lecture des formules chimiques et les calculs.²² Dans la plupart des cas, les progrès de l'opérateur sont indiqués dans une fiche de rendement qui détaille son niveau de compétence dans certains domaines critiques. Au fil du temps, le formateur évalue directement les progrès des opérateurs.²³

Au Canada, le PFI s'étale généralement sur un cycle de six à huit semaines. Un formateur itinérant est affecté à plusieurs collectivités et passe deux à trois jours à chaque endroit; la durée pouvant varier selon la complexité du réseau ou le niveau de compétence de l'opérateur.¹⁷ Souvent, les formateurs itinérants sont également à la disposition des opérateurs par la suite pour répondre à leurs préoccupations mineures ou à leurs questions ainsi que pour les problèmes d'opération et de maintenance. Des lignes téléphoniques accessibles 24 heures sur 24 ont également été mises en place pour les questions urgentes provenant de toutes les collectivités des Premières nations. Dans certains programmes internationaux, les formateurs itinérants peuvent travailler avec

* Le reste de cet article sera uniquement centré sur les PFI au sein des collectivités des Premières nations. Bien qu'il soit possible d'implanter les PFI dans les milieux ruraux ailleurs que chez les Premières nations, de nombreuses différences existent en ce qui a trait aux sources de financement et à la supervision par un territoire de compétence. De plus, toute la documentation et toute la programmation sur les PFI au Canada sont axées sur les Premières nations.

40 à 50 collectivités et en plus d'offrir de la formation, leurs responsabilités peuvent comprendre des réunions avec les offices des eaux locaux, la vérification de la fonctionnalité courante des réseaux d'approvisionnement en eau, la vérification des dossiers et des états financiers et des réunions avec la collectivité élargie afin de discuter de la viabilité à long terme du réseau.¹⁴

Coûts

Les PFI visent aussi à être une mesure rentable, en partie parce qu'ils sont fournis gratuitement à la station. Les fonds proviennent du gouvernement fédéral et sont distribués à l'échelle provinciale à différentes organisations qui gèrent le programme. Les petits réseaux d'alimentation en eau n'ont souvent pas les fonds nécessaires pour employer suffisamment de personnel qualifié afin de combler tous les besoins des réseaux d'alimentation en eau ou des réseaux d'assainissement. Les PFI ont pour objectif d'augmenter les compétences et les connaissances du personnel en place en étudiant des sujets avec les formateurs qui connaissent les aspects plus complexes d'un système d'alimentation en eau.¹⁵ Selon les chiffres de 2001, on estime que le coût par collectivité est de 8000 à 16 400 \$;²¹ d'après les données de 2005, les coûts de participation seraient de 15 000 \$, en excluant le transport et les coûts divers.²⁴ Globalement, en 2009-2010, les PFI ont fourni des services à 88 collectivités des Premières nations pour environ 1,2 million de dollars. La proposition présentée pour 2010-2011 vise à étendre la formation à 108 collectivités pour 2,4 millions de dollars.²⁵

Les séances de formation sont conçues pour être les plus efficaces possible. De plus, l'approche individuelle permet aux opérateurs de progresser à leur propre rythme. Lorsque ces derniers ont maîtrisé les compétences de base, ils sont prêts à suivre des programmes de formation plus complexes ou plus difficiles offerts par d'autres établissements (p. ex., les collèges communautaires, les associations professionnelles). Ultimement, en permettant aux opérateurs d'acquérir des compétences et des connaissances afin de gérer adéquatement leur station, d'en comprendre le fonctionnement et de l'entretenir, les PFI ont pour but non seulement d'améliorer l'estime de soi et la confiance des travailleurs,¹⁷ mais aussi d'augmenter la qualité et la sécurité de l'eau potable.

Les programmes de formation itinérante au Canada aujourd'hui*

Comme précédemment noté, les PFI sont financés à l'échelle fédérale par Santé Canada et par le MAINC. Ils distribuent des fonds aux organismes provinciaux, aux consultants ou aux conseils tribaux qui gèrent le programme dans la région concernée.

Tableau 1 : Programmes de formation itinérante au Canada

Région	Nbr de collectivités participantes	Nbr de compagnies formation itinérante	Nbr de formateurs	Organisation
Atlantique**	22	1	1	Aquacenna Services Ltd
Québec**	28 (AFNQL); 9 (CRA)	2	4 (AFNWL)	Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador; Administration régionale crie
Ontario ²⁵	88 sur 134	1	14 ETP; 2 ET partiel	OFNTSC
Manitoba ¹⁹	47 sur 47?			West Region Tribal Council
Saskatchewan**	54 sur 85	4	Environ 15-16	SaskWater; Prince Albert Grand Council; Saskatoon Tribal Council; Meadow Lake Tribal Council
Alberta ²⁶	50 ont participé; 5 n'ont pas participé	1	6	First Nations Technical Services Advisory Group
Colombie-Britannique**	174 out of 330	10	18	INAC-RPS; various tribal councils
Yukon**	15	1	1	Kaska Tribal Council / INAC
Territoires du Nord-Ouest	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Ministère des Affaires municipales et communautaires (gouv. des T-N.O.)

* Note : Cette liste ne prétend pas être inclusive, mais vise plutôt à fournir un aperçu de certains programmes offerts partout au Canada. Si vous en connaissez d'autres ou si vous souhaitez que le vôtre fasse partie de cette liste, veuillez communiquer avec nous.

** Les chiffres sont basés sur l'information de 2010 (Atlantique – Gaffney, comm. perso.; Québec – Latouche, comm. perso.; C.-B. – Derrickson, comm. perso.; Yukon – Rumsey, comm. perso.)

Canada atlantique : Aquacenna Services administre les PFI du Canada atlantique et offre de la formation à 22 collectivités des Premières nations.

Quebec: Dans le Nord du Québec, l'Administration régionale crie et l'Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador offrent respectivement des services à 28 et à 9 collectivités.

Ontario : Le programme pilote PFI de deux ans a commencé en 1994 avec 14 collectivités de l'Ontario. Il comprenait la création et l'utilisation de manuels et de vidéos de formation. Une évaluation sommative externe a permis de découvrir qu'après le PFI, les personnes formées possédaient de meilleures connaissances et avaient plus confiance en leurs capacités à opérer et à maintenir leur système d'alimentation en eau qu'avant; que des économies de coûts avaient été réalisées parce que les réparations étaient effectuées sur place; que des mesures préventives avaient été adoptées et que la qualité de l'eau potable s'était aussi améliorée.¹⁷ Après la fin du projet pilote, la responsabilité du projet a été transférée à l'Ontario First Nations Technical Service Corporation (OFNTSC) en 1996. Aujourd'hui, un opérateur met 12 à 18 mois pour terminer le programme offert par cet organisme. En 2008-2009, 12 formateurs itinérants avaient formé 68 opérateurs en Ontario.²⁷

L'Ouest canadien : Au Manitoba, le Programme de formation sur le traitement de l'eau potable et des eaux usées des Premières nations du Manitoba en collaboration avec le programme de formation des opérateurs du Manitoba du Red River College et le Conseil tribal de la région de l'Ouest offrent un programme PFI de deux ans dont douze semaines de cours se déroulent à Winnipeg.²⁸ En Saskatchewan, là où le PFI a été lancé au Canada, le programme de formation itinérante destiné aux opérateurs de stations de traitement des eaux est dirigé par la Saskatchewan Water Corporation sous contrat avec le MAINC.²⁹ En Alberta, le First Nations Technical Services Advisory Group emploie neuf formateurs itinérants qui se rendent tour à tour dans les collectivités des Premières nations.²² En Colombie-Britannique, plusieurs conseils tribaux travaillent avec le MAINC afin de fournir des PFI aux collectivités des Premières nations. Le programme a été fructueux à Moricetown, dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique, où il est offert en même temps qu'une formation classique dispensée par Thompson Rivers University.³⁰

Les Territoires : Dans la région du Yukon, le MAINC gère le PFI qui est administré par le Kaska Tribal Council. Actuellement, un formateur itinérant travaille avec 17 collectivités. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a lancé un PFI dans tous les territoires en 2006. Il est dirigé par le ministère des Affaires municipales et communautaires en partenariat avec le ministère des Travaux publics et des Services et les gouvernements des collectivités locales. Au cours de sa première année, le programme a été implanté dans les collectivités de Whati, Gamèti, Wekweèti, Wrigley, Trout Lake, Iutselk'e, Déljine et Paulatuk. Pour le moment, il n'y a pas de programme en cours au Nunavut.

L'avenir des programmes de formation itinérante

Étant donné le succès du PFI depuis ces dernières années, un financement supplémentaire a été demandé pour aider à étendre le programme, augmenter les salaires, améliorer les conditions de travail des formateurs, élargir leur rôle et les préparer à des examens de certification. En avril 2008, le MAINC a annoncé que le nombre de formateurs itinérants doublerait, conformément au Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations.³² Les fonds qui y seront consacrés permettront de s'inspirer des succès obtenus à ce jour et d'atténuer les difficultés potentielles. La création de l'Association des formateurs itinérants contribuera également à la croissance des PFI. Il s'agit d'une organisation nationale visant à uniformiser la formation, les manuels et les procédures et à apporter de l'aide relative au processus de certification.³³

Par exemple, un rapport publié en 2001 souligne que dans certaines régions, moins de 50 % des collectivités des Premières nations ont participé au PFI malgré la gratuité du programme.²¹ Ce niveau d'absence de participation pourrait indiquer une insatisfaction à l'égard du programme ou de la façon dont il est géré, mais il se peut également qu'il soit dû à l'absence de financement. L'Ontario First Nations Technical Services Corporation a déclaré qu'en 2005, il n'y avait tout simplement pas assez d'argent pour former toutes les collectivités qui en avaient besoin, ce qui s'est traduit par l'embauche de nombreux opérateurs qui manquent de formation pratique ou qui ne sont pas certifiés.²⁴ Il sera intéressant de vérifier si la promesse de doubler le nombre de formateurs itinérants permettra de fournir une couverture complète ou si certaines collectivités continueront à être réticentes.

De plus, une comparaison des programmes de certification des opérateurs a conduit à recommander que les PFI se fixent comme objectif à long terme d'insister davantage sur la certification plutôt que simplement sur la formation. Ceci permettrait aux stations de traitement des eaux des Premières nations de se conformer davantage aux règlements appliqués par les réseaux d'approvisionnement provinciaux qui s'apprentent à mettre en place la certification obligatoire.²¹ Cette recommandation a été suivie et le nombre d'opérateurs de traitement des eaux

qui ont réussi le premier niveau de certification ou un niveau supérieur est passé de 8 à 37 % entre 2003 et 2007.³⁴ L'augmentation du financement en 2008 permettra aussi de préparer encore plus opérateurs aux examens de certification.

Le PFI gagnerait également à être évalué afin de mieux déterminer ses forces et ses faiblesses. Puisque le nombre d'opérateurs formés augmente, il y a lieu d'examiner l'impact du programme sur la sécurité et la qualité de l'eau dans les collectivités des Premières nations. Des données anecdotiques indiquent que le programme est un succès : un sondage effectué auprès des formateurs en 2007 révèle que les régions entièrement couvertes par le programme et une charge de travail plus réaliste des formateurs itinérants ont permis de diminuer le nombre d'avis concernant l'eau potable et les autres problèmes connexes,³⁵ cependant, il est nécessaire de procéder à une évaluation plus complète et plus détaillée.

Conclusion

Depuis son implantation élargie au Canada au milieu des années 1990, le PFI a crû de façon exponentielle et il est maintenant accessible d'un océan à l'autre. Un nombre croissant de petits réseaux d'approvisionnement en eau dans les collectivités des Premières nations sont désormais supervisés par des opérateurs formés ou certifiés, en grande partie grâce au dévouement des formateurs, des personnes formées et des animateurs. En fournissant une formation qui tient compte de la scolarité, des acquis sociaux et culturels des personnes formées, le programme s'est révélé efficace et a réussi à augmenter la sécurité et la qualité de l'eau potable au Canada à un coût relativement peu élevé. Même si aucune évaluation formelle n'a eu lieu, les résultats attendus du PFI sont une diminution des risques pour la santé; une réduction des coûts de maintenance; une augmentation de la durée de vie des infrastructures; la durabilité et le renforcement des capacités.

Au cours des prochaines années, l'expansion du PFI devra faire face aux défis suivants : répondre à la demande croissante concernant le programme, promouvoir les services du PFI pour attirer les communautés qui ont jusqu'à présent opposé de la résistance et réfléchir sur la façon de continuer à fournir une formation de base tout en aidant davantage d'opérateurs à obtenir la certification.

Ressources supplémentaires

Circuit Rider Trainer Professional Association: <http://crtpa.ca/index.html>
Keewatinook Centre of Excellence: <http://watertraining.ca/>
Ontario First Nations Technical Services Corporation: <http://www.ofntsc.org/>

Bibliographie

1. Santé Canada. Conseils pour un approvisionnement en eau potable salubre dans les secteurs de compétence fédérale - Version 1. Ottawa: Santé de l'environnement et du milieu de travail; 2005.
2. Safe Drinking Water Foundation. Facts and statistics: Did you know? Saskatoon: Safe Drinking Water Foundation; 2007.
3. Affaires indiennes et du Nord Canada. Plan d'action pour la gestion de l'eau potable dans les collectivités des Premières nations - Rapport d'étape le 22 mars 2007.
4. Stottlemeyer F. Experience with implementation in Honduras of a voluntary water association-sponsored training and technical assistance program developed in the United States. Publié dans : Cotruvo JA, Craun GF, Hearne N, editors. Providing safe drinking water in small systems: Technology, operations, and economics. Boca Raton: Lewis Publishers; 1999. p. 507-12.
5. Feuer S. The circuit rider librarian. Bull Med Libr Assoc. 1977;65(3):349-53.
6. Kublin J, Manning A. A circuit rider librarian program in Nova Scotia. Dimens Health Serv. 1988;65(2):20-1.
7. May PT, Rosensweig R, Liebhaber L. Circuit rider librarian provides services to small hospitals. Hosp Prog. 1983;64(12):57.
8. McCloskey KM. Library outreach: addressing Utah's "Digital Divide." Bull Med Libr Assoc. [Comparative Study]. 2000;88(4):367-73.
9. McDuffee DC. AHEC library services: from circuit rider to virtual librarian. Area Health Education Centers. Bull Med Libr Assoc. 2000;88(4):362-6.
10. McGrew M, Solan B, Hoff T, Skipper B, McGrew M, Solan B, et al. Decentralized medical education in rural communities: the circuit rider connection. Fam Med. 2008;40(5):321-5.
11. Pullum JD, Sanddal ND, Obbink K. Training for rural prehospital providers: a retrospective analysis from Montana. Prehosp Emerg Care. 1999;3(3):231-8.
12. Schwensow GR. Operation circuit rider--Vietnam. J Wis State Dent Soc. 1968;44(4):135-6.
13. Stahl J. Circuit Rider Training: Letting small organizations pool their resources. TechSoup; 2002, Oct. 8; Consultable à : <http://www.techsoup.org/learningcenter/training/archives/page10080.cfm>.
14. New Forests Project. Clean Water Initiative. [site Web] [mis à jour le 29 octobre; cité le 7 décembre 2009]; Consultable à : <http://www.newforestsproject.org/nfp/en/newforestsproject/html/water.html>.
15. International Rural Water Association. About Circuit Riders: Technical Assistance to the Water Industry. 2008 [mis à jour le 15 déc. 2008 - 4 jan. 2010]; Consultable à : <http://www.intlruralwater.org/aboutcircuitriders.html>.
16. Trevett A, Nunez O. AHJASA - ongoing management and maintenance support for Honduras' community water systems. Waterlines. 1998;16:24-6.
17. Ransom J. Building new partnerships between Canadians and First Nations societies to achieve a sustainable Seventh Generation for all peoples. In: Shrubsole D, Mitchell B, editors. Practising Sustainable Water Management: Canadian and International Experiences. Cambridge: Canadian Water Resources Association; 1997.

18. Holden R. Circuit rider training program in First Nations communities. Dans : Cotruvo J, Craun G, Hearne N, editors. *Safe Drinking Water in Small Systems: Technology, Operations and Economics*. Boca Raton Lewis Publishers; 1999, p. 513-21.
19. Edwards H. Certification regimes for water and wastewater facility operators: A review of provincial and First Nations approaches. Ottawa: Institut sur la gouvernance; 2001.
20. Ransom J, Assemblée des Premières Nations. Programme de qualité de l'eau potable pour les Autochtones : Santé et Bien-être social Canada 1995.
21. Edwards H. Certification Regimes for Water and Wastewater Facility Operators: A Review of Provincial and First Nations Approaches. Ottawa: Institut sur la gouvernance; 2001.
22. First Nation's Technical Services Advisory Group. Circuit rider. Edmonton, AB: First Nation's Technical Services Advisory Group; [14 jan. 2010]; Consultable à : http://www.tsag.net/programs_circuit_rider.html.
23. Northwest Territories Municipal and Community Affairs. Circuit Rider Training Improving Water Treatment Plant Operator Skills. MACA Newsletter; 2006. p. 2.
24. Treatment plant operators lack training, says agency. Daily Press. 2005; Sect. A.5.
25. Hoppe M. Circuit rider training program First Nations Water Symposium March 10, 2010; Niagra Falls, Ontario 2010.
26. First Nations Technical Services Advisory Group. TSAG circuit rider trainers. Edmonton: TSAG.
27. Ontario First Nations Technical Services Corp. 2008/2009 Annual Report Ontario: Ontario First Nations Technical Services Corp.; 2009.
28. Red River College. RRC Helps Train First Nations Water and Wastewater Operators. Winnipeg: Red River College; 2006 [mis à jour le 20 juin 2006; cité le 14 jan. 2010]; Consultable à : <http://www.rrc.mb.ca/index.php?mid=3588&pid=2384&rid=5>.
29. Bonish T. Drinking Water, Monitoring, Regulation... Santé Canada Direction de la santé des Premières nations et des Inuits - région de la Saskatchewan; 26 juillet 2006.
30. Bedell A. Moricetown water treatment operators work hard for a healthy community. Ottawa Affaires indiennes et du Nord Canada; 2009 [mis à jour à l'été 2009; cité le 14 jan. 2010]; Consultable à : <http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/scr/bc/fnbc/sucsty/arhve/2009/su09mrctwnop-eng.asp>.
31. GNWT. NWT 2006 Drinking Water Quality Report. Yellowknife: The Government of the Northwest Territories; 2006.
32. Affaires indiennes et du Nord Canada. Le Gouvernement du Canada annonce les prochaines étapes de son plan pour améliorer la qualité de l'eau potable dans les collectivités des premières nations. Ottawa: Gouvernement du Canada; 2008; cité le 3 fév. 2010]; Consultable à : <http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/mr/nr/j-a2008/2-3019-fra.asp>.
33. Circuit Rider Training Program Association. 2009 [cité le 25 mars 2010]; consultable à <http://crtpa.ca/about.html>.
34. Affaires indiennes et du Nord Canada. Plan d'action pour la gestion de l'eau potable dans les collectivités des Premières nations. Ottawa: Affaires indiennes et du Nord Canada; 2007.
35. Crystal S, Steeves J. Procedure for Addressing DWAs and Other News. Southern Tribal Council and Large/Unaffiliated First Nation Meeting; 2007.

Pour plus de renseignements sur ce projet :

www.ccnsp.ca